

Dossier de présentation



Crouy-sur-Ourcq

Label Villes et Villages Fleuris



Région
Île de France



Cap sur la nature

Revégétalisation

Osmose et bien-être

Un partage de l'espace

Y'a plus qu'à !

Dossier constitué
pour la demande de la première fleur



SOMMAIRE

Édito

Page 5

Fiche d'identité

Pages 6-7

Nos monuments historiques

Pages 8-9

Cap sur la nature

Pages 10-13

Agir ensemble !

Pages 14-15

Revégénéralisation

Pages 16-17

Osmose et bien-être

Pages 18-21

Un partage de l'espace

Pages 22-23

Désimperméabilisation

Pages 24-25

C'est en cours !

Pages 26-27

Y'a plus qu'à !

Pages 28-29

Méli-Mélo de photos

Pages 30-31

Parcours du jury

Page 32





Édito



Nous sommes particulièrement heureux de poser notre candidature au label Villes et Villages Fleuris, l'objectif étant d'améliorer le cadre et la qualité de vie à Crouy-sur-Ourcq.

Bénéficier de cette appellation serait un encouragement fort à destination des services techniques chargés des espaces verts et de la propreté urbaine. Elle permettrait également d'impliquer le « collectif pour la transition écologique de Crouy-sur-Ourcq », les associations, les bénévoles et les habitants volontaires afin de créer une dynamique positive dans notre village.

Les maires qui m'ont précédé ont eu la volonté de préserver le caractère authentique de notre commune tout en accompagnant son développement en veillant au bien-être. Tout en m'inscrivant dans cette trajectoire je souhaite aujourd'hui ouvrir un nouveau chapitre.

Celui d'une approche plus vertueuse qui place la nature au cœur de tous les projets pour répondre aux préoccupations majeures de nos concitoyens.

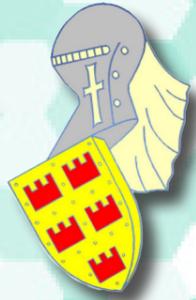
C'est pourquoi ensemble, avec toutes les bonnes volontés disponibles, nous avons le désir de tout mettre en œuvre pour valoriser le patrimoine, repenser l'aménagement paysager et le fleurissement, protéger l'environnement et la biodiversité au travers d'une démarche de prise en compte des enjeux écologiques.

La préservation de notre cadre de vie constitue le socle d'un véritable état d'esprit et d'une identité partagés par tous et toutes à travers notre territoire.

Obtenir une première fleur serait aujourd'hui la reconnaissance du travail déjà accompli et la confirmation de notre engagement à mettre en avant notre commune pour faire de Crouy-sur-Ourcq un village où il fait bon vivre.

Didier Manson
Maire de Crouy-sur-Ourcq





Chiffres clés



1 820 habitants pour 19,42km²
soit 94 habitants/km²



17,03 km de
cours d'eau



308,13 ha de Znieff
zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique



1 100 m² de
zone refuge



58,7 % de forêts
et milieux semi-naturels



59,2 km de
chemins de randonnée

La ville de Crouy-sur-Ourcq

Fiche d'identité

• Située dans l'extrême nord du département de Seine-et-Marne à environ 21 km par la route au nord-est de Meaux et à 76 km au nord-est de Paris par la route, la commune est limitrophe des départements de l'Aisne et de l'Oise.

• Le village se situe à une altitude moyenne de 60-70 mètres (165 mètres pour le point le plus haut et 52 mètres pour le plus bas, dans la vallée de l'Ourcq).

• Le réseau hydrographique de la commune se compose de 12 cours d'eau référencés :

- la rivière l'Ourcq et ses marais bordent la partie ouest de la commune, ainsi que :

- un bras, et huit des affluents et sous-affluents de l'Ourcq :

- le Grand Fossé ;
- le marais de Négando, affluent du Grand Fossé ;

- le cours d'eau des Aunes de Gesvres ;
- le fossé Boudou, cours d'eau naturel et canal ;

- le canal de la commune de Crouy-sur-Ourcq ;

- le ru la Croix Hélène ou ru Roland ;
- le cours d'eau de la Grande Prairie affluent du ru La Croix Hélène ;

- le Clignon et ses marais bordent sa partie nord.

La longueur totale des cours d'eau sur la commune est de 17,03 km.

• La commune bénéficie d'un « climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord », selon la typologie des climats en France définie en 2010. Ce type de climat affecte l'ensemble du Bassin parisien avec une extension vers le sud, incluant la totalité des communes de Seine-et-Marne.

Histoire de la commune

• Dès le XII^e siècle sont mentionnés deux seigneurs, les deux frères Olivier et Henry de Crouy. Du milieu du XII^e siècle à la fin du XIII^e siècle, Crouy fait partie des nombreuses seigneuries de la famille des Barres.

• En 1299, Guillaume IV des Barres vend à Charles, comte de Valois et frère cadet de Philippe le Bel, ses seigneuries de Crouy et du Houssoy, et de Villegenard, tout en en gardant l'usufruit.

• Charles de Valois ne conserve pas Crouy et le Houssoy, qui se retrouve dès 1311 aux mains de la famille de Sépoix (seigneur de Chepoix en Picardie).

• Le château fort du Houssoy est construit par Jean III de Sépoix, fils de Jean II, au XIV^e siècle. Il sera partiellement détruit pendant les guerres de la Fronde et saccagé par les Espagnols en 1652.

• En 1814, pendant la campagne de France, Crouy et Gesvres-le-Duc sont livrés à la vindicte des troupes de Blücher. Une bataille a lieu vers Gesvres, et Crouy est alors pillé.

• Crouy-sur-Ourcq et Gesvres (Tresmes) ont formé deux paroisses distinctes jusqu'en 1790. L'histoire des deux localités se confond en bien des points. Situé à la frontière du Valois et de la Brie champenoise, Crouy a été placé tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ces divisions provinciales.

• Bénéficiant d'une « heureuse situation » pour le commerce, la commune en tirait toute sa richesse. Dès 1610, c'est une place commerciale renommée. Crouy possédait de temps immémorial un marché qui attirait une foule nombreuse. La création du canal de l'Ourcq participa également au développement de la localité.

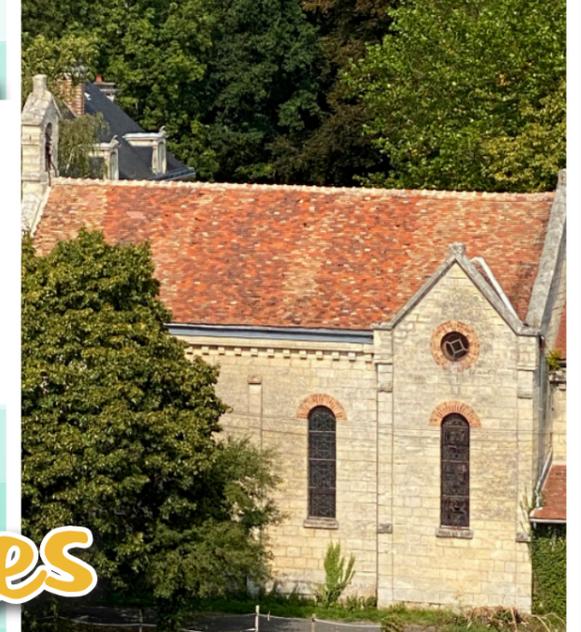


L'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

L'église classée monument historique en 1910, possède une tour romane et sa double nef sous croisées d'ogive reposent directement sur les piliers.

La chapelle des Quatre Vents

Édifice imposant de style éclectique donnant une impression de sobriété et de recueillement. Plan en croix latine à chevet plat. La façade comporte un portail sommairement décoré.



Nos monuments historiques et autres sites remarquables



Le donjon du Houssoy

Ancien fief des comtes de Valois, le château fut construit vers 1390, à l'emplacement d'une ancienne maison forte, par Jean de Sépoix conseiller du roi Charles V.

L'oratoire de Notre-Dame-du-Chêne

Il se situe dans le bois où en 1639 des bûcherons trouvèrent une statue de la Vierge dans le tronc d'un chêne. Ce miracle a donné lieu à un culte local et une procession célébrée chaque année.

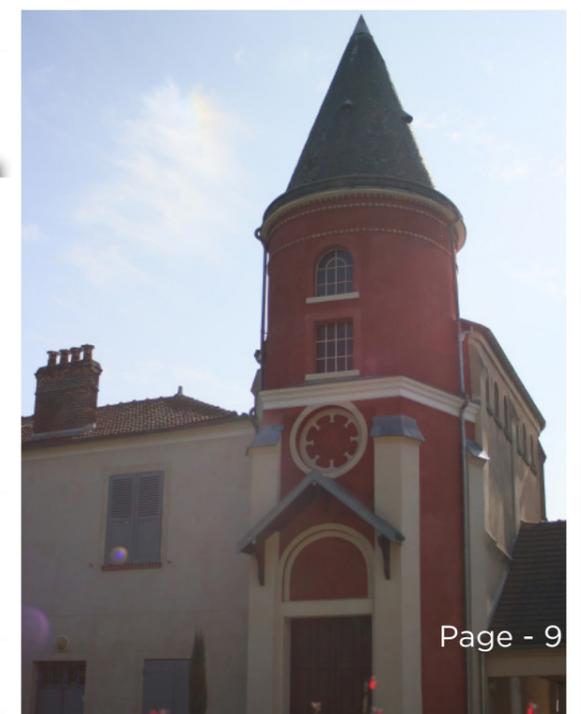


Le château de Gesvres

Il fut la propriété de la famille Potier durant sept générations pendant plus de deux siècles sur les terres de Crouy-sur-Ourcq.

Le musée de la vie quotidienne et du Terroir

Aucun objet rare ou exceptionnel n'est ici à découvrir. C'est toute une tranche de notre histoire quotidienne qui défile sous nos yeux, au fil de thèmes choisis : l'eau, le feu et la terre..



Cap sur la nature

La commune de Crouy-sur-Ourcq s'est engagée dans l'aménagement et la gestion raisonnée de l'ensemble de ses espaces communaux afin d'offrir à ses administrés mais également à ses hôtes un cadre de vie agréable et très respectueux de l'environnement, un village où il fait bon vivre.

L'obtention du label Villes et Villages Fleuris a pour but de faire connaître et de valoriser notre village par ses aménagements, sa gestion mais aussi et surtout pour le bien-être de ses habitants et des visiteurs.

Une stratégie de développement a été mise en place depuis quelques années :

- Plantation de massifs, de vivaces diverses et variées
- Plantation de haies multicolores
- Limitation de l'utilisation de produits phyto pour aller vers un zéro phyto
- Acquisition et utilisation de matériel adapté pour le désherbage, passage du thermique à l'électrique, reciprocateur, binettes à tirer-pousser etc.)
- Fauchage tardif
- Création de zones de refuges (absence de tonte)
- Plantation aux pieds des arbres
- Broyage des végétaux pour pailler nos massifs
- Mise en place de récupéra-

teurs d'eau de pluie pour l'arrosage

Gestion des espaces verts

Les surfaces entretenues par les services techniques sont :

- 30,10 km de routes et chemins
- Plusieurs hectares de pelouse (terrain de foot, parcs, allées, îlots, trottoirs enherbés etc.)

Gestion de l'eau

La gestion de l'eau est très importante, pour l'arrosage des plantations, qu'elles soient en pots (uniquement à l'école élémentaire) ou en massifs. Cette manipulation se fait uniquement avec de l'eau de pluie de récupération et un paillage systématique de nos plantations en veillant également à sélectionner les plantes vivaces, afin que tout concourt à une bonne gestion de l'eau.

Désherbage

Depuis quelques années déjà, le désherbage se fait sans produits phytosanitaires, à l'aide de matériel et d'outils spécifiques tels que :

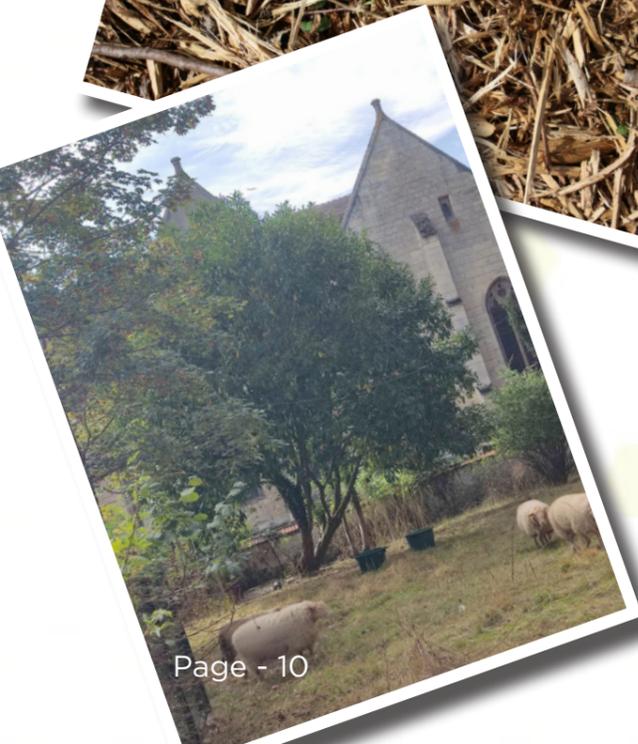
- Désherbeurs thermiques MBR (brosse rotative mécanique)
- Binettes à pousser-tirer
- Désherbeurs thermiques au gaz

• Passage fréquent de notre balayeuse

• Réciprocateur (permet entre autre de débroussailler au pied des arbres sans les abîmer)

• Désherbage manuel

• Eco-pâturage avec des moutons en partenariat avec un des fermiers du village



Cap sur la nature



Le stade



Avant tout, qu'est-ce qu'une zone refuge ?

C'est un espace vert qui n'est pas tondu régulièrement mais fauché une à deux fois par an au maximum, permettant à la flore de se diversifier et à la faune d'y trouver refuge.

On peut laisser un gazon se transformer en prairie en arrêtant de tondre tout simplement, les graminées se développeront avec la flore sauvage spontanée attirant les insectes et les oiseaux.

L'absence de tonte au printemps 2020 lors du confinement a permis à la flore de se développer sur certains espaces à Crouy, témoignant de la qualité potentielle de ces espaces verts assez pauvres en matière de biodiversité quand ils sont tondu à ras.

Le choix des espaces dépend aussi de leur usage, de leur emplacement, et doit être accompagné d'une information pour expliquer le changement d'entretien qui pourrait être pris pour de la négligence.

Aux abords du stade :

On observe de grandes surfaces enherbées correspondant aux bas-côtés des voies, aux abords du stade éloignés des vestiaires, aux talus et à l'espace en contrebas du stade, accessible par la rue de Montanglos.

Traitement actuel en gazon tondu à ras régulièrement, hormis pour les talus moins accessibles.

Belle potentialité floristique observée au printemps 2020 pendant l'absence de tonte due au confinement.

Rue des Meuniers :

Quatre espaces en re-dents, situés de part et d'autre de la rue des Meuniers dans un quartier pavillonnaire en limite du marais.

Traitement actuel en gazon tondu régulièrement avec quelques arbres : tilleul, faux cyprès, épicéa commun.

Zones sans usage particulier, un peu éloignées du centre-bourg et de ses secteurs les plus fréquentés.

Rue Hugon :

Portion du trottoir enherbé située entre un accès privé et l'armoire électrique.

Traitement actuel en gazon tondu sous l'alignement de tilleuls taillés en rideau.

Belle potentialité floristique observée au printemps 2020 pendant l'absence de tonte due au confinement.



Rue des Meuniers



Rue Hugon



Agir ensemble !



Nous renouvelons ici notre souhait pour le village. Offrir un cadre de vie agréable à nos habitants et à nos visiteurs.

Nous savons qu'obtenir ce label connu du public constitue un atout supplémentaire pour notre commune en certifiant sa qualité de vie.

Accéder à la première Fleur, c'est aussi obtenir une reconnaissance du travail fourni depuis des années autour de la gestion différenciée et des actions menées pour la biodiversité.

En soulignant également l'implication sur la valorisation d'embellissement et de fleurissement de la commune.

Par ailleurs, nous souhaitons favoriser l'attractivité économique et touristique de notre territoire.

Nous avons également la volonté de protéger la faune et la flore et initiations dès cette année un atlas de la biodiversité.

Les défis climatiques nous obligent aujourd'hui à être acteur de notre environnement et de ses beautés.

Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour mériter cette première fleur qui ravirait l'ensemble de la population et qui serait un moteur supplémentaire à l'engagement de chacun et ravirait l'ensemble de la population.

Grâce au soutien du collectif pour la transition écologique et de Mme Pithois, la direc-

trice de notre école élémentaire, la sensibilisation de nos jeunes est assurée. Leur curiosité et leur émerveillement face à l'équilibre de la nature ; leur action pour une qualité de vie meilleure et un avenir responsable, font d'eux, les meilleurs vecteurs.

La préservation de notre cadre de vie constitue le socle d'un véritable état d'esprit et d'une identité partagés par tous et toutes à travers notre territoire.

Cette première fleur serait une récompense, et un encouragement à aller plus loin pour nos agents qui œuvrent depuis plusieurs années à l'embellissement de notre village.

Nous sommes honorés et impatients d'accueillir le Jury afin de lui faire découvrir notre beau village.



Revégétalisation

La revégétalisation se compose d'initiatives personnelles, que l'on adapte au collectif.

Des propositions censées comme celles du Collectif pour la transition écologique de Crouy qui propose lors du traditionnel marché campagnard une bourse aux plantes et aux graines.

L'idée principale du collectif est de proposer aux habitants des graines à semer aux pieds des murs des maisons.

L'habillage végétal d'un mur a de multiples avantages. Que ce soit pour cacher une façade disgracieuse, servir d'isolation thermique ou rendre un espace délaissé plus chaleureux et accueillant, il est important de tenir compte de l'orientation du mur avant de se lancer dans le projet.

C'est ce que nous a expliqué le collectif pendant son atelier du dimanche 8 octobre dernier. Ou aussi comment fabriquer des «bombes» à graine pour reflleurir les sentes de notre village lors d'un autre atelier. Que des idées pour faire exploser les fleurs au sein de notre village et ainsi offrir un cadre de vie idéal pour les habitants comme pour la faune.

Des idées et des initiatives, tout le monde en débordé dans un village comme Crouy-sur-Ourcq où la qualité de vie en harmonie avec la nature est prépondérante.

Que ce soit les plantations aux pieds des arbres ou

dans la cour de l'école, chacun y va de son projet, de sa patte et de son idée pour embellir notre village.

Soulignons ici, l'idée et l'initiative de M. Olivier Quentin, responsable du service technique du village de planter chaque année un arbre des naissances.

Celui-ci rendra hommage à tous nos nouveaux petits crouyciens et grandira en même temps qu'eux, afin que notre succession puisse tisser un lien avec la nature verdoyante et si attaché.

Mme Pitthois, directrice de l'école élémentaire du village amène aussi les enfants à se rapprocher de la nature en les faisant contribuer à la revégétalisation de notre village.

Les mots semis, engrais, plantation, binage n'ont plus de mystère pour nos chers petits crouyciens qui nous l'espérons continueront de transmettre le message.

L'enjeu de la revégétalisation est intergénérationnel, et c'est à nous de l'inculquer.



Osmose et bien-être



Environnement

La création et l'entretien des massifs du village tient compte du changement climatique que nous subissons chaque année, plantations de vivaces, de graminées, de végétaux résistant et peu gourmand en eau. L'entretien, la taille et les divisions se planifient en fonction des saisons.

La municipalité conjointement avec les services techniques ont décidé de privilégier la mise en place de plusieurs zones refuges, (absence de tonte) et la création d'espaces en jachères fleuries afin d'avoir plus de lieux de pollinisation et pérennisent dans le temps.

Démarche environnementale entreprise.

- La création d'un ENS (espace naturel sensible) dans le marais du Négondo
- Qualité du cadre de vie et de l'espace public

La municipalité prend à cœur la qualité de vie de ses administrés et œuvre dans ce sens,

- Entretien régulier des caniveaux
- Entretien régulier des sentes, chemins de randonnées, voiries
- La restauration du mobilier urbain
- Entretien de l'église
- A m é n a g e m e n t s constant de son parc de la providence avec création d'air de

fitness, d'aire de pique-nique, aires de jeux pour les plus petits, installation d'un city-stade...

- Recréer une attractivité du centre village avec les commerçants
- La remise en fonctionnement, après travaux, de la fontaine place du marché
- L'entretien des écoles avec l'installation d'une nouvelle structure de jeu en maternelle
- La mise en place de bancs autour des arbres dans la cour de l'école élémentaire

Projet de développement et d'aménagement

- Embauche d'un agent technique, stagérisation en avril 2024.
- La réfection de la salle des fêtes : échéance 2026.
- Travaux d'entretien de l'église : délivrance du diagnostic de l'architecte des monuments historique en juin 2024.
- Plan de révision de la circulation, création de stationnements sur la voirie de manière à matérialiser des emplacements supplémentaires et de réduire la vitesse dans le village : travaux en cours de réalisation au 1er semestre 2024.
- Végétalisation des pieds de murs, bâtiments communaux et administrés volontaire : en cours de réalisation à partir d'avril 2024.

• Rénovations et entretien des deux écoles élémentaire et maternelle : suite aux audits énergétiques de fin d'année 2023 les dossiers de subventions fonds vert demandés sont en cours de traitement.

• Plantation chaque année d'un arbre de naissance (arbre d'exception) mise en place depuis 2023 en novembre de chaque année.

• Plantation de bulbes 1000 bulbes pour l'automne 2023

Projets à l'étude

• Réfection et réhabilitation du presbytère : 1ère visite des architectes du CAUE le 28 février 2024.

• Le changement des anciens systèmes de chauffage (fioul et gaz) par des moyens plus moderne, basse consommation et respectueux de notre environnement, sera réalisé en partie pendant l'été 2024.



Osmose et bien-être



Acteurs et ressources

Le commun compte aujourd'hui aux services techniques 1 responsable et 3 agents techniques à temps complet.

Ils s'occupent entre autre, des différents espaces verts, des bâtiments communaux, des écoles, des sentes, bords de routes etc.

La commune fait appel à un prestataire extérieur pour la taille en rideaux des tilleuls du village.

Au niveau du matériel le service technique dispose de matériels et d'outils professionnel (tracteurs, tondeuse autoportée, tondeuse, débroussailluse, souffleurs, reciprocauteur etc.) afin de travailler dans les meilleures conditions.

La commune dispose d'un budget annuel en augmentation chaque année pour l'achat et l'entretien des différents végétaux (arbres, arbustes, vivaces, graminées, bulbes, jachères fleuris etc.).

Randonnées

Le village de Crouy-sur-Ourcq est situé dans un environnement verdoyant au cœur de la vallée de l'Ourcq à la frontière des départements l'Oise et l'Aisne, plusieurs chemins de randonnées avec des niveaux de difficultés et de temps de parcours sont proposé au départ de la gare du village, une partie du GR11 traverse notre territoire.

Rando 1 :

- le marais du Negando 12.5km



Rando 2 :

- l'Ourcq et le Clignon 19.1 km



Rando 3 :

- les potiers de Gesvres 8.6 km



Rando 4 :

- les fiefs de Crouy 19 km



Le marais du Négando
12,5 km 3h00
120 m Boucle
Crouy-sur-Ourcq
Gare
Bleu
Fev. 2022



De Crouy-sur-Ourcq à Lizy-sur-Ourcq
21,0 km 5h15
250 m Linéaire
Crouy-sur-Ourcq
Gare
gare de Lizy sur Ourcq
Illanc/Rouge
mars 2021



Les « Potier » de Gesvres
0,7 km 2h50
17 m Boucle
Crouy sur Ourcq
gare
Fuchsia
Avr 2022



Les fiefs de Crouy
19,0 km 2h45
250 m Boucle
Crouy-sur-Ourcq
Gare
Jaune
avr 2018

Un partage de l'espace

Protéger l'écosystème présente de multiples intérêts. Au-delà des préoccupations environnementales, la nature apporte beaucoup à la qualité de vie urbaine.

Ce facteur de bien-être fait d'ailleurs consensus : les jardins familiaux et collectifs n'ont jamais connu une telle popularité tandis que les façades, les toitures et les terrasses se végétalisent.

Ces initiatives contribuent à tisser des liens entre la ville et sa campagne, mais aussi entre les citoyens eux-mêmes.

Ces espaces associés au désir de nature sont en effet des lieux d'urbanité, de partage et de convivialité. Mais le chemin à parcourir est encore long, notamment dans le domaine de l'innovation sociale.

Les bénéfices d'un partage équilibré

- Barrière anti-pollution

Les végétaux atténuent également la pollution atmosphérique et sonore. Ils absorbent une partie des eaux de pluies et régulent les écoulements, ce qui peut notamment éviter les inonda-

tions et les débordements des égouts dans les cours d'eau.

- Des bénéfices culturels et sanitaires

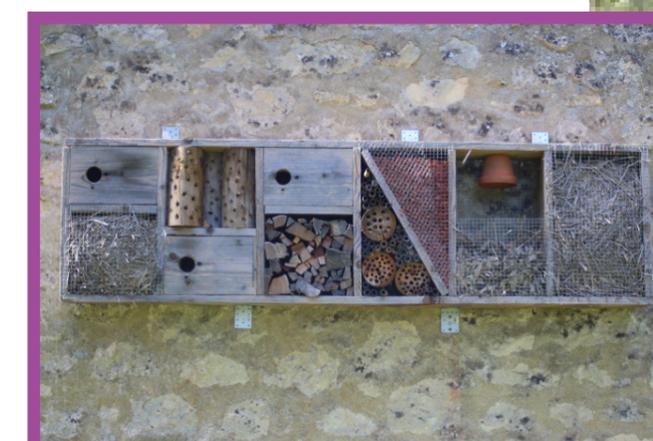
La présence d'éléments de nature contribue au bien-être et à la bonne santé physiologique et psychologique des urbains. Outre leur apport esthétique, la présence d'arbres et d'espaces verts, le voisinage d'animaux dans les parcs diminue le stress.

- Régulateurs naturels

Enfin, de nombreux animaux et autres organismes vivants sont des régulateurs naturels : oiseaux et chauve-souris mangent les moustiques, les insectes pollinisateurs fécondent les fleurs sauvages ou horticoles et les plantes de nos potagers (qui ont un rôle alimentaire), les bactéries régulent la qualité de l'eau...

La « nature en ville » implique de prendre en compte la végétation et le paysage comme un des fondements du cadre de vie. Elle implique également de se préoccuper de la faune et de manière principale la petite faune sauvage : insectes, petits mammifères, reptiles, chiroptères, lépidoptères, etc.

Que l'on parle de milieu, d'habitats, d'écosystèmes, la « faune » est une des composantes essentielles de la nature et de son fonctionnement, et doit donc être intégrée dans la réflexion sur la nature en ville.



Désimperméabilisation

La désimperméabilisation c'est quoi ?

C'est préférer les plantations en pleine terre, toujours préférable aux jardinières et pots. Outre l'économie de l'achat du matériel, les végétaux se développent plus largement en pleine terre que dans un substrat réduit et qui est lessivé plus rapidement, ce qui nécessiterait un amendement régulier. Les pots peuvent être positionnés à des endroits où le sol est bitumé.

Par où commencer ?

- Les cours et parvis de nos écoles : dès avril 2024 pour l'école élémentaire.
- La mairie : dès mai 2024.

Les avantages ?

- La réintroduction du végétal
 - L'amélioration du cadre de vie
 - La lutte contre les îlots de chaleur
 - La gestion des eaux pluviales en surface par le biais de noues.

Quels végétaux ?

Il faudrait élargir la palette végétale aux plantes vivaces (fleuries ou grami-

nées) et bulbes pour progressivement réduire les compositions de plantes annuelles.

Cette palette peut ainsi être plus large, ce qui est intéressant pour la biodiversité pour la variation des floraisons et des compositions tout au long de l'année.

Dans la continuité ?

Il faudrait élargir la palette aux arbustes, dont l'attrait peut résider aussi dans le feuillage et la ramure. Cela permet d'apporter une esthétique qui traverse tout le bourg et d'offrir des massif multistrate.

L'idée est d'atteindre le triple objectif suivant :

- plus de végétal,
- moins d'eau,
- moins de phyto, la commune est en zéro phyto sur l'ensemble de son territoire, à l'exception du cimetière où nous utilisons du bio contrôle au niveau des inters tombes.





Permis de végétaliser

Prendre soin de la nature c'est permis

Le permis de végétaliser, c'est un engagement réciproque des habitants et de la commune en faveur de l'environnement, c'est une démarche qui encourage la participation des habitants à l'embellissement du village. Végétaliser les plots de murs, c'est permettre à la nature de regagner du terrain face au minéral, sur l'espace privé comme public, chacun peut s'approprier ces espaces.

Créer des espaces et sources de nourriture pour la petite faune

Améliorer l'air du village

Favoriser l'utilisation des sems de plants

Embelleir une entrée, un quartier et les rues

Limiter le désherbage

Développer les échanges entre voisins

Favoriser les déplacements doux

Permettre à la flore spontanée de se développer

Favoriser la biodiversité

Offrir une pédagogie autour des plantes

Changer le regard sur les "mauvaises herbes" souvent médicinales

C'est en cours !

Les projets votés et en cours actuellement

Territoire engagé pour la nature

L'initiative vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

Mise en place d'un atlas de la biodiversité

Réaliser un Atlas de la biodiversité est une démarche collective nécessitant l'implication de tous. L'un de ses objectifs est en effet de mobiliser les citoyens et ainsi de leur permettre de mieux connaître la biodiversité qui les entoure, tout en les sensibilisant aux enjeux de sa préservation.

Le passage en ENS du marais du Négando

Les espaces naturels sensibles peuvent servir à préserver des sensibilités écologiques et paysagères et contribuer à la prévention des risques naturels d'inondation.

Créés par le département, ils permettent à celui-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

Les incroyables comestibles

L'objectif est de créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, engagée et inclusive. Citoyens, monde des affaires et municipalités s'unissent pour faire preuve d'intelligence collective.

Schéma directeur d'aménagement lumière

Le SDAL doit permettre d'assurer une cohérence sur la commune en termes de traitement lumineux.

La commune souhaite réduire la consommation pour éviter le gaspillage énergétique, pouvoir générer des économies de coûts de fonctionnement et surtout lutter contre la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité (trame noire).



Y'a plus qu'à !



Projet de développement culturel

La commune envisage :

- Suite au succès de la première édition des Médiévales du Houssoy, la commune souhaite développer cet évènement culturel. La deuxième édition aura lieu lors des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024.
- Le retour du festival «Passion d'Avril», évènement culturel de grande ampleur le 27 avril.
- L'organisation d'expositions de façon plus régulière suite à l'aménagement de la salle Le Plai-deur en galerie.
- L'ouverture plus régulière du musée de la vie quotidienne et du terroir. Un possible partenariat avec le musée Bossuet de Meaux est à l'étude.
- L'ouverture plus régulière du donjon du Houssoy avec des visites guidées.



Projet de développement et d'aménagement

La commune envisage :

- La réfection et entretien des logements communaux, travaux de juin 2024 à mai 2025.
- La réfection et entretien de l'église sainte Julitte, délivrance du diagnostic en juin 2024 par l'architecte des monuments historique et rétro-planning des actions à mener.
- La réfection du presbytère, 1ère visite des architectes du CAUE le 28 février 2024.
- La réfection du donjon du Houssoy et l'entretien du jardin médiéval, rendez-vous avec l'architecte le 12 avril 2024 pour présentation du diagnostic et lancement des recherches de subventions.
- Etudes et créations des stationnements verts, travaux en cours de réalisation 1er semestre 2024.
- Déménagement de la bibliothèque, 2ème semestre 2024.
- La restauration de l'ancien lavoir avenue de la gare, 1ère visite des architectes du CAUE le 28 février 2024.
- Le passage en ENS du marais du Négando, en cours d'étude par le département pour accompagner le projet.
- Le développement de son marché campagnard.

- La création d'un pôle culturel, au 2ème semestre 2024 aura lieu le regroupement sur le même site de la bibliothèque, du musée et d'une salle dédiée aux expositions.



Méli-mélo de photos



Parcours

1- En sortant de la mairie nous observons les massifs en place devant l'entrée et les résultats de nos travaux de désimperméabilisation en cours.

2- Suivant la rue du général de Gaulle nous arrivons sur la place de la Fontaine où nous engageons la végétalisation des pieds d'arbre.



3- Nous empruntons la rue Montanglos pour nous diriger vers l'école élémentaire pour admirer sa mise en valeur.

6- Nous revenons à la mairie par la rue de l'épée, la rue du cygne et la rue du général de Gaulle.

4- Ensuite par la rue Geoffroy nous accédons au parc de la Providence, point stratégique de notre déambulation.

5- La visite se termine avec l'arrivée sur l'esplanade du Champivert en face du collège.

